

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

### L'OTAN : Organisation et mode de fonctionnement

#### Présentation

- Composée de 30 pays membres et de 45 pays partenaires, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), créée en 1949, représente, avec plusieurs milliards d'euros d'achats chaque année, un marché de premier plan pour les entreprises françaises.
- La place de la France est actuellement bonne avec par exemple des contrats remportés auprès de la principale centrale d'achats, la NSPA, pour près de 269 millions d'euros en 2019 (soit une part de marché de plus de 7%).
- **Chaque pays membre** est représenté au sein de l'Organisation, et cette représentation a un statut similaire à celui **d'une ambassade**. La Représentation permanente de la France auprès de l'OTAN, principalement composée de personnels du ministère des Armées, est appelée plus communément **REPAN**. A sa tête se trouve un ambassadeur qui siège au Conseil et participe à l'élaboration des plans militaires et civils de l'OTAN.
- L'OTAN est un ensemble complexe à appréhender dans sa structure, ses financements et ses procédures. Ses achats, qui regroupent toutes les commandes passées par les agences et services qui composent l'Organisation, ainsi que celles **des forces armées nationales des pays membres** qui souhaitent lui déléguer ce rôle, sont cependant très centralisés et formalisés.
- Ses principales agences sont à nos portes, en Belgique et au Luxembourg.
- Enfin, si l'OTAN a avant tout un caractère militaire, ses marchés concernent également de nombreux secteurs civils et peuvent s'adresser à des PME.





## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

---

### Une organisation internationale

#### Les agences de l'OTAN : un ensemble varié

Les commandes à l'industrie se chiffrent tous les ans à plusieurs milliards d'euros et sont principalement réalisées par les structures d'achat suivantes :

- L'Agence OTAN de Soutien et d'Acquisition (Nato Support and Procurement Agency, NSPA) regroupe au Luxembourg les activités de diverses anciennes agences. A ce titre, c'est le premier acheteur de l'OTAN (environ 3,52 Mds euros en 2019) avec des contrats passés auprès de plus de 10 000 entreprises ; 80 % des marchés étant inférieurs à 25 000 €. La France se classe habituellement dans les 5 premiers pays fournisseurs de la NSPA. Les entreprises françaises ont remporté en 2019 pour 269 M euros de marché en légère baisse sur les années précédentes.
- L'Agence de l'Information et des Communications (NATO Communications and Information Agency, NCIA) à Bruxelles assure le développement et la mise en œuvre des services et systèmes d'information et de communication de l'Organisation. Son volume d'engagements annuels, variable selon les années, a été, pour les seuls marchés ouverts aux entreprises françaises, de 565 M euros en 2018, et de 245 M euros en 2019. Les entreprises françaises ont remporté en 2019 pour 108 M euros sur ces marchés, soit une part de marché de 44%, un peu en-dessous de la moyenne des dernières années.
- Le Commandement allié Transformation (ACT), basé à Norfolk, Etats-Unis, avec des commandements subordonnés en Norvège, en Pologne et au Portugal, a pour principales responsabilités la formation, l'entraînement et les exercices des personnels sur le terrain, ainsi que l'expérimentation de nouveaux concepts, ou la promotion de l'interopérabilité à l'échelle de l'Alliance.
- Le Commandement allié Opérations (ACO) est responsable de la planification et de l'exécution de toutes les opérations militaires de l'Alliance. Le SHAPE (Supreme Headquarters Allied Powers Europe), son quartier général, est situé à Mons, en Belgique depuis son départ de France en 1967. Il dispose de trois états-majors interarmées régionaux : Joint Force Command (JFC) Brunssum aux Pays-Bas, JFC Naples en Italie, Allied Joint Command (JC) Lisbon à Oeiras dans la banlieue de Lisbonne au Portugal.
- Le siège de l'OTAN à Bruxelles : si le Quartier général n'est pas à proprement parler une agence, il est néanmoins un acheteur d'importance de l'OTAN.

## LES BESOINS DE L'OTAN

### Des achats très diversifiés

- **NSPA** : tout le soutien-vie nécessaire aux opérations sur le terrain (matériel de camping, équipement du soldat, systèmes de vision nocturne, véhicules, machines de génie civil...), maintenance puis destruction des systèmes d'armes et des matériels, soutien logistique des opérations (transport, catering...);
- **NCIA** : les systèmes de télécommunications et d'information : cyberdéfense, défense anti-missiles, renseignement, surveillance et reconnaissance (ISR), interopérabilité ;
- **ACT** : études amont : consultance, fournitures et services divers, réseaux informatiques ;
- **SHAPE et ACO** : matériel de bureau, véhicules, concessions des lieux de restauration ou de vente...
- **Quartier général** : informatique et réseaux du siège, consultance, logiciels entreprise, fournitures et équipements de bureau, fourniture d'électricité, services de nettoyage...
- A noter : l'OTAN se lance régulièrement dans des programmes pour le développement de nouvelles « capacités » : remplacement des Awacs, drones à usage maritime... et recherche régulièrement de nouveaux fournisseurs.

### Procédures et modes d'intervention

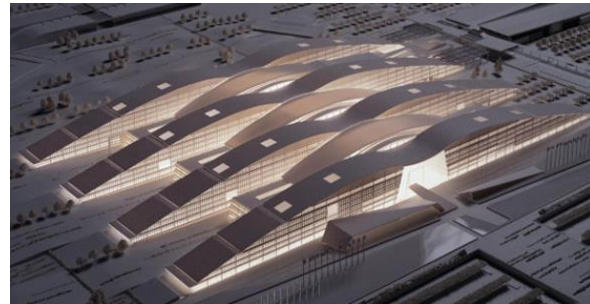
#### Fondamentaux

Les achats de l'OTAN sont traités différemment selon leur montant et surtout selon la centrale d'achat qui les réalise, mais l'inscription sur un registre de fournisseurs est le plus souvent requise.

La procédure de l'**appel d'offres international** (restreint aux pays membres ou partenaires) est largement utilisée.

La NSPA et la NCIA ont recours, dans un souci de simplification, à des procédures de type « **contrat-cadre** » : appelés *outline agreements* à la NSPA, et BOA (*Basic ordering agreements*) à la NCIA.

Les sites internet de la NCIA et de la NSPA sont très complets. La NSPA publie ainsi ses « perspectives de marchés potentiels » plusieurs mois à l'avance, souvent de façon détaillée.



Le bâtiment du nouveau Siège de l'OTAN à Bruxelles.



## ACCÉDER AUX MARCHES DE L'OTAN

### Comment mieux travailler avec l'OTAN

- Identifier l'agence qui achètera vos produits ou services
- Appréhender ses procédures de passation de marchés
- Surveiller le lancement des marchés ou des contrats-cadre
- Rencontrer l'acheteur précis de vos produits ou services et faire valoir vos savoir-faire.

### Les démarches indispensables

Afin d'être habilitée comme **fournisseur de l'OTAN** pour un marché précis, une entreprise doit au préalable obtenir un « **certificat d'éligibilité** » pour ce marché, document attestant que l'entreprise serait recevable à la même procédure si elle était lancée par les forces armées de son propre pays. Pour les entreprises françaises, cette demande doit être faite à la REPAN, qui entamera les démarches nécessaires auprès de la DGA. Les marchés sensibles demandent en plus une habilitation « secret OTAN ».

Vos interlocuteurs privilégiés seront, à la REPAN:

- pour des informations générales : Christophe Dufey, Conseiller armement adjoint auprès de l'OTAN, [christophe.dufey@intradef.gouv.fr](mailto:christophe.dufey@intradef.gouv.fr) ;
- pour la procédure d'établissement des certificats d'éligibilité : Léïla Lauhea, [leila.lauhea@intradef.gouv.fr](mailto:leila.lauhea@intradef.gouv.fr).

Pour l'approche spécifique de la NSPA : Hervé Cauet, [mmf@nspa.nato.int](mailto:mmf@nspa.nato.int).

Le Service Organisations internationales et bailleurs de fonds de Business France reste à votre disposition pour toute demande.

### SOURCES UTILES

- Marchés de la NSPA :  
<http://www.nspa.nato.int/en/organization/procurement/procurement.htm>

### EN RÉSUMÉ

- Beaucoup de contrats-cadres de 3 à 5 ans... Ne pas les rater !
- Identifier l'agence qui peut acheter vos produits, travaux ou services ;
- Pour la NSPA, s'inscrire au registre des fournisseurs; surveiller les futurs appels d'offres (FBO) et les appels d'offres (RFP);
- Pour la NCIA, chercher le BOA qui correspond à vos produits ou services.

## POUR ALLER PLUS LOIN

### Procurez-vous le dossier thématique Vendre à l'OTAN

Découvrez dans ce guide le fonctionnement de l'Organisation et ses principales centrales d'achat, NCIA et NSPA. Avec la description de leurs procédures de passation de marchés.

<https://www.businessfrance.fr/vendre-a-l-otan-2019>

### Retrouvez toutes les actions Business France liées à l'OTAN :

Consultez le site Internet du service OIBF et retrouvez l'ensemble de nos prestations : <https://events-export.businessfrance.fr/marches-publics-internationaux/> :

- Analyse des marchés pour avoir les premières clés de compréhension (ateliers d'informations, fiches thématiques...);
- Veille des projets et appels d'offres internationaux (veille personnalisée, base de sourcing des appels d'offres ProAO...),
- Conseil et accompagnement personnalisé.

## LES ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER

Participez à nos ateliers à Paris, à nos délégations au siège de l'OTAN ou de la NSPA pour rencontrer les acheteurs de vos produits ou services et faire-valoir votre expertise :

<https://www.businessfrance.fr/export-agenda>

LES TALENTS, VOTRE MEILLEUR ATOUT  
À L'INTERNATIONAL !  
[businessfrance.fr/vie-home](https://businessfrance.fr/vie-home)

VIE



@BF\_VIE

N° Violet 0810 659 659

## NOUS CONTACTER

Business France  
Service organisations internationales et  
bailleurs de fonds

77 Boulevard Saint-Jacques

75014 Paris

France

Hervé JEVARDAT, chef de projets OTAN

Tél. : 01 40 73 38 63

[Herve.jevardat@businessfrance.fr](mailto:Herve.jevardat@businessfrance.fr)

© 2020 - BUSINESS FRANCE

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de Business France, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L.335-2 et L.335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Clause de non-responsabilité

Business France ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Business France ne saurait en aucun cas être tenue pour responsable d'éventuels changements.